

Gandrange : Arcelormittal a préservé les compétences

by Entreprise & Carrières - mardi, février 22, 2011

<http://correspondances.fr/arcelormittal-a-preserve-les-competences/>

Trois ans après la fermeture de l'aciérie mosellane de Gandrange, Arcelormittal finalise le reclassement des salariés, essentiellement sur ses installations voisines de Florange et du Luxembourg. Précieuses, les compétences sidérurgiques ont été maintenues.

Trois ans après l'annonce fortement médiatisée de la fermeture partielle de l'usine Arcelormittal de Gandrange au prix de 575 suppressions de poste, le site mosellan ne compte plus qu'un seul salarié à reclasser. Lakshmi Mittal, qui s'était engagé en janvier 2008 à ne procéder à aucun licenciement, a donc tenu parole.

Des salariés rapidement opérationnels

L'aciérie et le train à billettes, que Nicolas Sarkozy avait prétendu sauver lors d'une visite sur site, ont bel et bien fermé dans les délais annoncés. Mais à l'exception d'un délégué syndical CGT, tout le personnel affecté par les suppressions de postes a été reclassé, soit au laminoir subsistant à Gandrange, soit sur le site voisin de Florange, soit dans les installations luxembourgeoises du groupe.

Quelque 145 salariés préretraités et porteurs de projets extérieurs ont été exclus du dispositif de reclassement. L'effectif restant, soit 430 salariés, s'est réparti, outre les départs naturels, entre une centaine de postes sur les installations subsistant à Gandrange, 140 sur les hauts-fourneaux voisins de Florange et 120 dans les usines luxembourgeoises du groupe, distantes de soixante kilomètres.

Intégration en période de crise

Fin 2008, le reclassement a débuté sous les pires auspices, au plus fort de la tourmente sidérurgique mondiale. La crise a contraint Arcelormittal à éteindre les deux hauts-fourneaux de Florange au cours du premier semestre 2009. Intégrés en pleine période de chômage technique, les arrivants de Gandrange ont bénéficié des formations organisées à Florange, où ils se sont révélés pleinement opérationnels dès la reprise de l'activité.

Le transfert a mis en exergue les disparités salariales entre l'usine de Gandrange, qui constitua de 1999 à 2006 l'unique implantation française et la vitrine sociale de Mittal, et le site de Florange, repris à l'occasion de la fusion entre Arcelor et Mittal. Durant vingt-quatre mois, un système de compensation a permis aux salariés de Gandrange de conserver un salaire inchangé. Mais les augmentations qui devaient permettre de rééquilibrer les rémunérations n'ont pas eu lieu en 2009. Les écarts, qui atteignaient parfois plus de 200 euros net par mois, n'ont ainsi été que partiellement compensés.

Les salariés mutés au Luxembourg n'ont pas connu ces désagréments, les sites de Schifflange-Rodange et de Differdange proposant des salaires nettement supérieurs aux sites français, compte tenu de moindre cotisations sociales. La perspective grand-ducale n'a pourtant pas suscité la ruée attendue.

Les syndicats pointent par ailleurs des conditions plus difficiles au Luxembourg, avec des cycles de

travail contraignants répartis sur 40 heures au lieu de 35.

Nouvelles suppressions de postes à Gandrange

L'usine de Gandrange, qui comptait naguère 1 200 salariés, s'est muée en une petite entité de 350 personnes – centre de recherche compris – en proie au doute et confrontée à de nouvelles réductions d'effectif. Amputé de son aciérie, le site est alimenté par une usine de la Ruhr. Soumis à des ruptures d'approvisionnement, le laminoir, dimensionné pour une production annuelle de 350 000 tonnes, n'en a fourni que 270 000 l'an dernier. La direction a annoncé, en novembre dernier, 20 à 30 nouvelles suppressions de postes.

Réactivée, la cellule mobilité propose aux candidats au départ volontaire de nouveaux postes dans les usines voisines.